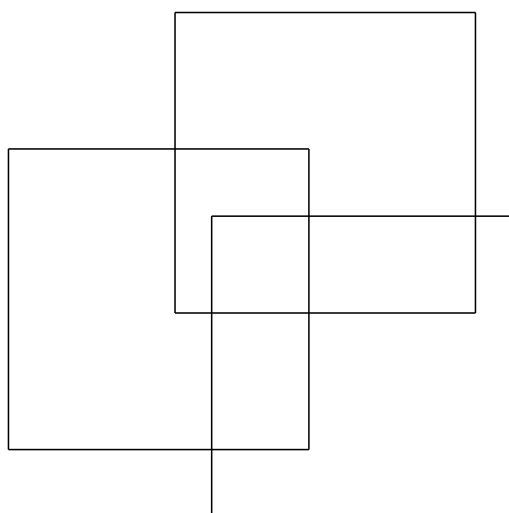




Rapport d'information soumis en vue de la Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac

Rapport pour discussion de la Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac
(Kampala, 3-5 juillet 2019)



MDWDTS/2019

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Département des politiques sectorielles

Rapport d'information soumis en vue de la Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac

Rapport pour discussion de la Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac
(Kampala, 3-5 juillet 2019)

Genève, 2019

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, GENÈVE

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Rapport d'information soumis en vue de la Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac, Rapport pour discussion de la Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac (Kampala, 3-5 juillet 2019), Bureau international du Travail, Département des politiques sectorielles, Genève, BIT, 2019.

ISBN 978-92-2-133608-2 (imprimé)

ISBN 978-92-2-133609-9 (pdf Web)

Egalement disponible en anglais: *Background report for the Technical Meeting to Promote an Exchange of Views on the Further Development and Implementation of the Integrated Strategy to Address Decent Work Deficits in the Tobacco Sector*, Report for discussion at the Technical Meeting to Promote an Exchange of Views on the Further Development and Implementation of the Integrated Strategy to Address Decent Work Deficits in the Tobacco Sector (Kampala, 3–5 July 2019), ISBN 978-92-2-133606-8 (imprimé), ISBN 978-92-2-133607-5 (pdf Web), Genève, 2019; et en espagnol: *Informe de referencia destinado a la Reunión técnica encargada de fomentar el intercambio de opiniones para seguir desarrollando y aplicando la estrategia integrada para abordar los déficits de trabajo decente en el sector del tabaco*, Informe para el debate en la Reunión técnica encargada de fomentar el intercambio de opiniones para seguir desarrollando y aplicando la estrategia integrada para abordar los déficits de trabajo decente en el sector del tabaco (Kampala, 3-5 de julio de 2019), ISBN 978-92-2-133610-5 (imprimé), ISBN 978-92-2-133611-2 (pdf Web), Genève, 2019.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	1
Dimension économique du tabac	2
Tendances de la production de tabac en feuilles	2
Structure du secteur du tabac	9
Emploi dans le secteur du tabac	9
Promotion du travail décent dans les communautés vivant de la culture du tabac: enjeux et perspectives	13
Aider les communautés vivant de la culture du tabac à remédier aux déficits de travail décent et à se tourner vers d'autres moyens de subsistance	13
Garantir le respect des droits au travail	14
Éliminer le travail forcé et la servitude pour dettes	15
Abolir le travail des enfants	15
Donner des moyens d'action aux femmes et éliminer la discrimination entre hommes et femmes	17
Améliorer la sécurité et la santé au travail	18
Promouvoir des revenus et des salaires décents	19
Assurer le respect de la législation	21
Renforcer le dialogue social	26
Conclusion	27

Introduction

1. A sa 335^e session (mars 2019), le Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT) a approuvé la tenue d'une réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac.
2. Le présent rapport d'information a pour but d'éclairer les discussions qui se tiendront au cours de la réunion. Il fait le point sur les dernières tendances économiques et l'évolution récente du secteur du tabac, l'accent étant mis sur la réduction des déficits de travail décent et la promotion de la diversification des moyens de subsistance au sein des communautés vivant de la culture du tabac.
3. Le présent document doit être lu conjointement avec les rapports suivants soumis au Conseil d'administration: documents GB.331/POL/5 (octobre 2017) et GB.329/POL/6 (février 2017) sur la coopération de l'OIT avec l'industrie du tabac au service de la mission sociale de l'Organisation; et documents GB.334/POL/5 (octobre 2018) et GB.332/POL/5 (mars 2018) sur la stratégie intégrée de l'OIT visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac. La stratégie intégrée qui a été examinée par le Conseil d'administration à sa 332^e session (mars 2018) comporte trois volets: 1) promouvoir un cadre d'action propice au travail décent dans les pays producteurs de tabac; 2) renforcer le dialogue social; 3) aider les communautés qui vivent de la culture du tabac à remédier aux déficits de travail décent, y compris le travail des enfants, et à opérer une transition vers d'autres moyens de subsistance ¹.
4. La stratégie intégrée comme le présent rapport se fondent sur les conclusions et les résolutions adoptées à la Réunion tripartite sur l'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac, tenue en février 2003, au cours de laquelle il a été rappelé qu'il importait de poursuivre les travaux de recherche sur l'emploi et la santé et sécurité au travail (SST) dans ce secteur, de promouvoir l'Agenda du travail décent dans les secteurs de la culture et de la transformation du tabac, notamment en encourageant l'adhésion et la conformité aux principes et droits énoncés dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi, et de favoriser le dialogue social. Ces conclusions et résolutions soulignent la nécessité de promouvoir la ratification et l'application des huit conventions fondamentales de l'OIT et d'autres instruments pertinents tels que la convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs, 1971, et la convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001, ainsi que l'élimination de toute discrimination entre hommes et femmes dans le secteur du tabac ².
5. La chaîne d'approvisionnement propre au secteur du tabac comprend la culture et la transformation du tabac en feuilles, la fabrication industrielle ou à domicile de produits à base de tabac ainsi que la commercialisation et la distribution. Si l'objectif général de la stratégie intégrée est de promouvoir le travail décent d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, le présent rapport porte essentiellement sur la culture et la production du tabac non manufacturé, étant donné que l'OIT a récemment fait porter son action dans ce secteur sur la chaîne d'approvisionnement en amont.

¹ Voir document [GB.332/POL/5](#) pour le descriptif de la stratégie.

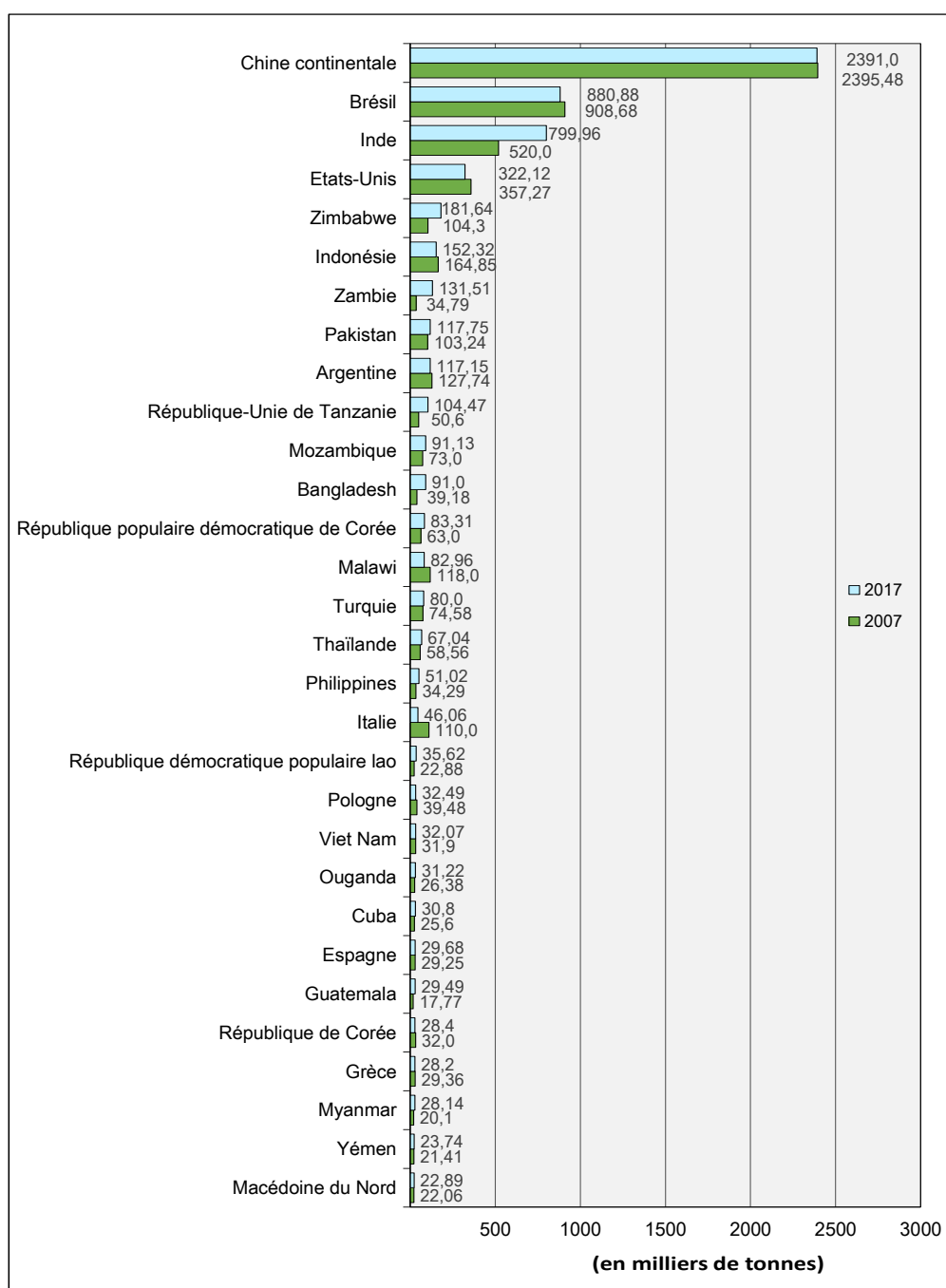
² BIT: [Note sur les travaux: Réunion tripartite sur l'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac](#) (TMETS/2003/15) (Genève, 2003), pp. 28-39.

Dimension économique du tabac

Tendances de la production de tabac en feuilles

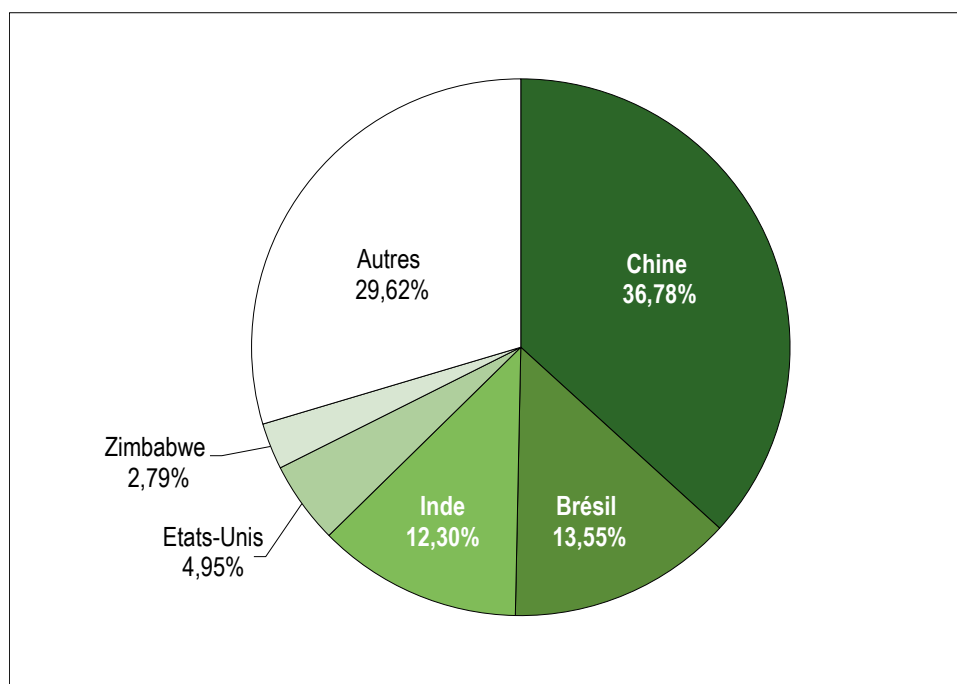
6. Le tabac est aujourd'hui produit dans quelque 130 pays du monde entier, dont 32 représentent près de 95 pour cent de la production mondiale. Selon les dernières estimations disponibles, la Chine domine la production mondiale de tabac, suivie du Brésil, de l'Inde, des Etats-Unis et du Zimbabwe (figure 1). Les cinq premiers producteurs totalisent à eux seuls près de 70 pour cent de la production mondiale (figure 2).

Figure 1. Production des 30 premiers producteurs de tabac non manufacturé entre 2007 et 2017
(en milliers de tonnes)



Source: BIT, sur la base des données de FAOSTAT.

Figure 2. Part de la production des cinq premiers pays producteurs de feuilles de tabac dans la production totale, 2017

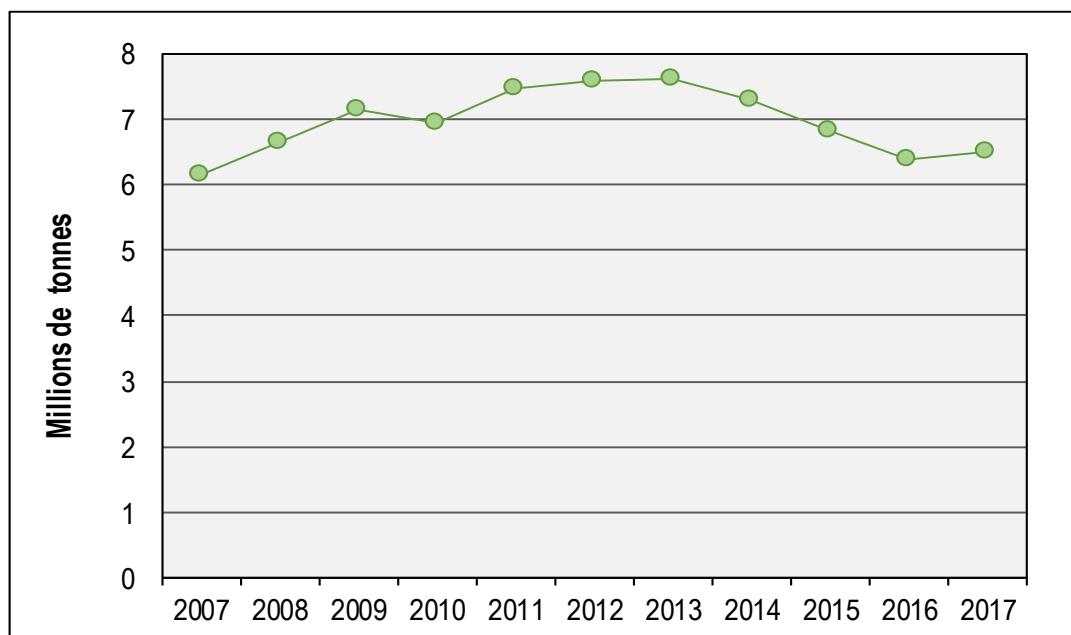


Source: BIT, à partir des données de FAOSTAT.

7. Au cours des dix dernières années, la production de feuilles de tabac a augmenté, passant de 6,1 millions de tonnes en 2007 à 6,5 millions de tonnes en 2017 (figure 3). L'Afrique a enregistré la croissance la plus rapide, le taux annuel moyen de celle-ci s'élevant à 4,14 pour cent. Quant aux différents pays, la Zambie a quadruplé sa production, tandis que la République-Unie de Tanzanie et le Zimbabwe ont aujourd'hui presque doublé la leur par rapport à 2007³. La Zambie a également connu une hausse sensible tant de la superficie des terres plantées en tabac que des rendements. On a toutefois observé une baisse des rendements par rapport à 2007 au Zimbabwe et en République-Unie de Tanzanie, malgré un accroissement notable de la superficie cultivée, sans doute en raison de pratiques agricoles qui ne sont pas optimales. Le Malawi a accusé un recul substantiel de 40 pour cent des superficies plantées en tabac et une baisse de 30 pour cent de sa production tabacole, sans que cela influe sensiblement sur les rendements (tableau 1). Le tableau 2 donne des informations sur la part de la superficie plantée en tabac par rapport à la superficie totale cultivée dans les cinq principaux pays producteurs de tabac en Afrique.

³ FAO: Base de données statistiques (2017).

Figure 3. Production mondiale de feuilles de tabac, 2007-2017 (en millions de tonnes)



Source: BIT, à partir des données de FAOSTAT.

Tableau 1. Cinq premiers producteurs de tabac non manufacturé en Afrique: production, superficie et rendements entre 2007 et 2017

Pays	Production (en milliers de tonnes)		Surface cultivée (en hectares)		Rendement (en tonnes par hectare)	
	2007	2017	2007	2017	2007	2017
Zimbabwe	104,30	181,64	75 202	150 124	1,39	1,21
Zambie	34,79	131,51	23 928	73 357	1,45	1,79
République-Unie de Tanzanie	50,60	104,47	44 000	118 763	1,15	0,88
Mozambique	73,00	91,13	70 000	78 024	1,04	1,17
Malawi	118,00	82,96	118 551	71 639	1,00	1,16

Source: BIT, à partir des données de FAOSTAT.

Tableau 2. Part de la superficie des terres plantées en tabac dans la superficie totale cultivée pour les cinq premiers producteurs de tabac non manufacturé en Afrique, 2017

	Superficie plantée en tabac (en hectares)	Superficie totale cultivée (en hectares)	Superficie plantée en tabac rapportée à la superficie totale cultivée (pour cent)
Zimbabwe	150 124	2 610 618	5,75
Zambie	73 357	2 778 556	2,64
République-Unie de Tanzanie	118 763	16 885 458	0,70
Mozambique	78 024	5 745 431	1,36
Malawi	71 639	4 235 067	1,69

8. En ce qui concerne le commerce, les dernières données disponibles montrent que le Brésil est le premier exportateur de tabac non manufacturé ⁴ et de déchets de tabac ⁵ (2 milliards de dollars E.-U.), suivi par les Etats-Unis (1,11 milliard), la Belgique (975 millions), le Zimbabwe (800 millions), la Chine (620 millions) et l'Inde (612 millions) (tableau 3). Dans un certain nombre de pays, l'exportation de tabac non manufacturé représente une part non négligeable des exportations totales (tableau 4). Parmi les cinq premiers producteurs mondiaux, les exportations de tabac constituent moins de 1 pour cent des exportations totales, exception faite du Zimbabwe, où leur part est de 23 pour cent (tableau 5). Quelques-uns des principaux exportateurs de tabac, comme les Etats-Unis, la Belgique, la Chine et la Turquie, figurent également parmi les dix principaux importateurs de tabac non manufacturé et de déchets de tabac (tableau 6).

Tableau 3. Dix principaux exportateurs de tabac non manufacturé et de déchets de tabac

2007	Valeur commerciale (en milliards de dollars)	2017	Valeur commerciale (en milliards de dollars)
1. Brésil	2,19	Brésil	2,00
2. Etats-Unis	1,21	Etats-Unis	1,11
3. Turquie	0,45	Belgique	0,98
4. Malawi	0,42	Zimbabwe	0,80
5. Chine	0,36	Chine	0,62
6. Inde	0,33	Inde	0,61
7. Italie	0,31	Malawi	0,53
8. Grèce	0,30	Allemagne	0,48
9. Allemagne	0,30	Turquie	0,35
10. Argentine	0,26	Italie	0,31

Source: Base de données Comtrade de l'ONU.

⁴ Le guide intitulé *A Guide to the Tobacco and Nicotine Database*, élaboré par Philip Morris International, définit le tabac non manufacturé comme suit: «tabac non écôté, écôté partiellement ou entièrement, ou tabac brut» (non disponible en français).

⁵ Les déchets de tabac peuvent être définis comme suit: «tous les déchets provenant de la manipulation des feuilles de tabac ou de la fabrication de produits du tabac». Gouvernement du Royaume-Uni, *Guidance. How to classify tobacco for import and export*, 2012-2019 (non disponible en français).

Tableau 4. Dix premiers pays selon la part des exportations de tabac non manufacturé dans les exportations totales

2017	Exportations de tabac non manufacturé (en milliards de dollars)	Exportations totales (en milliards de dollars)	Part des exportations de tabac dans les exportations totales (pour cent)
1. Malawi	0,53	0,88	59,66
2. Zimbabwe	0,80	3,48	23,00
3. République-Unie de Tanzanie	0,20	4,18	4,69
4. Mozambique	0,21	4,72	4,48
5. Macédoine du Nord	0,14	5,67	2,51
6. Ouganda	0,04	2,90	1,52
7. Zambie	0,09	8,16	1,08
8. République dominicaine	0,09	8,86	0,98
9. Brésil	2,00	217,74	0,92
10. Sénégal	0,03	2,99	0,88

Source: Base de données Comtrade de l'ONU.

Tableau 5. Part des exportations de tabac non manufacturé dans les exportations totales des cinq principaux producteurs, 2017

	Exportations de tabac non manufacturé (en milliards de dollars)	Exportations totales (en milliards de dollars)	Part des exportations de tabac dans les exportations totales (pour cent)
Chine	0,62	2 263,37	0,03
Brésil	2,00	217,74	0,92
Inde	0,61	294,36	0,21
Etats-Unis	1,11	1 545,61	0,07
Zimbabwe	0,80	3,48	23,00

Source: Base de données Comtrade de l'ONU.

Tableau 6. Dix principaux importateurs de tabac non manufacturé et de déchets de tabac

2007	Valeur commerciale (en milliards de dollars)	2017	Valeur commerciale (en milliards de dollars)
1. Allemagne	0,92	Chine	1,21
2. Fédération de Russie	0,87	Belgique	1,11
3. Etats-Unis	0,83	Allemagne	0,86
4. Pays-Bas	0,53	Fédération de Russie	0,72
5. Chine	0,47	Etats-Unis	0,66
6. Royaume-Uni	0,34	Pologne	0,63
7. Belgique	0,32	Indonésie	0,62
8. Ukraine	0,30	Turquie	0,39
9. Pologne	0,29	Pays-Bas	0,32
10. Japon	0,29	Viet Nam	0,29

Source: Base de données Comtrade de l'ONU.

9. Il est difficile d'obtenir des données sur la contribution du secteur du tabac au produit intérieur brut (PIB). Ce secteur n'occupe une place importante que dans un nombre limité de pays parmi les principaux producteurs. Il s'agit notamment du Malawi et du Zimbabwe, où le tabac constitue environ 60 pour cent et 23 pour cent, respectivement, de leurs exportations totales ⁶. Au Malawi, le secteur du tabac représente environ 10 pour cent du PIB ⁷, alors qu'au Zimbabwe, il y contribue à hauteur de 15 pour cent environ ⁸. Dans les autres grands pays producteurs de tabac, cette contribution est bien plus modeste. En Zambie, par exemple, la production de tabac représentait à peine 0,4 pour cent du PIB en 2012, année pour laquelle on dispose des données comparables les plus récentes ⁹.
10. Le tableau 7 ci-dessous montre la contribution du secteur agricole, qui englobe également la sylviculture et la pêche, au PIB des 30 premiers pays producteurs de tabac. Outre qu'elles permettent de se faire une idée de la contribution de la tabaculture aux économies de ces pays, les informations présentées dans ce tableau peuvent être utiles pour définir des stratégies de diversification efficaces.

⁶ Base de données Comtrade de l'ONU, 2017. Voir également le tableau 3 ci-dessus.

⁷ E.W. Chirwa: *Competition issues in the Tobacco Industry of Malawi* (New York, UNCTAD, 2011), p. 1 (non disponible en français). Selon d'autres sources, cette contribution atteindrait 11 pour cent. R. Mweninguwe: «Smoking kills», dans *Development and Cooperation* (13 août 2018) (non disponible en français).

⁸ «Agriculture in Zimbabwe», dans *ZimFact* (12 mars 2018) (non disponible en français).

⁹ F. Goma et coll.: *The Economics of Tobacco Farming in Zambia*, version révisée (Faculté de médecine de l'Université de Zambie et American Cancer Society, 2017) (non disponible en français).

**Tableau 7. Part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB
des 30 premiers pays producteurs de tabac**

2017	Production de tabac (en milliers de tonnes)	Part de la valeur ajoutée de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB (pour cent)
République-Unie de Tanzanie	104,47	30
Malawi	82,96	26
Myanmar	28,14	26
Ouganda	31,22	25
Pakistan	117,75	23
République populaire démocratique de Corée	83,31	23
Mozambique	91,13	22
République démocratique populaire lao	35,62	16
Yémen	23,74	16
Inde	799,96	15
Viet Nam	32,07	15
Bangladesh	91,00	13
Indonésie	152,32	13
Guatemala	29,49	10
Philippines	51,02	10
Zimbabwe	181,64	10
Thaïlande	67,04	9
Macédoine du Nord	22,89	9
Chine	2 391,00	8
Zambie	131,51	7
Turquie	80,00	6
Argentine	117,15	6
Brésil	880,88	5
Cuba	30,80	4
Grèce	28,20	4
Espagne	29,68	3
Pologne	32,49	2
République de Corée	28,40	2
Italie	46,06	2
Etats-Unis	322,12	1

Source: BIT à partir de données de la Banque mondiale et du *World Factbook*, CIA.

Structure du secteur du tabac

11. La chaîne d'approvisionnement propre au secteur du tabac comprend la culture et la transformation du tabac en feuilles, la fabrication de produits à base de tabac, la commercialisation et la distribution. S'il existe une production destinée au marché intérieur et à la vente sur le libre marché aux petits négociants, aux entreprises artisanales et aux services chargés des enchères, les activités en amont se caractérisent par des modèles de production fondés sur la sous-traitance ou un système de contrats, dans lesquels les agriculteurs passent un contrat avec des entreprises acheteuses pour la production exclusive de tabac ¹⁰. L'agriculture contractuelle peut avoir un effet positif sur la productivité et les revenus des agriculteurs, et ainsi sur la réduction de la pauvreté, mais cela dépend dans une large mesure de la nature du régime contractuel ¹¹. Les modèles de sous-traitance avec les cultivateurs peuvent également améliorer la traçabilité des produits et promouvoir l'adoption par les agriculteurs de bonnes pratiques en matière d'agriculture, de travail et d'environnement, tout en contribuant à la transparence au moyen d'audits. Le type de contrat détermine la quantité et le prix fixés à l'avance, la fourniture d'intrants, l'octroi de crédits et la prise en charge des risques liés à la culture du tabac. Le marché du tabac en feuilles est dominé par une poignée d'entreprises internationales, et cinq entreprises seulement se partagent plus de 75 pour cent de la fabrication mondiale de produits du tabac ¹².
12. Le secteur est très réglementé et, même si les monopoles d'Etat ont diminué depuis les années quatre-vingt, ils continuent de jouer un rôle prépondérant dans la production dans 16 pays, dont la Chine où l'entreprise d'Etat détient 42,6 pour cent des parts de marché mondial ¹³. Dans d'autres pays comme le Japon, le Kenya et l'Inde, où le marché est dominé par des multinationales du tabac, l'état et les entreprises publiques ont réalisé des investissements considérables et détiennent des participations dans des entreprises privées de l'industrie du tabac ¹⁴.

Emploi dans le secteur du tabac

13. Les données sur l'emploi relatives à la culture et à la fabrication du tabac sont difficilement disponibles, comparables et accessibles au public. Cela tient au fait que, dans certains pays, il arrive que ces données n'existent tout simplement pas et que, dans d'autres, elles ne soient pas systématiquement communiquées ¹⁵.

¹⁰ A. Goger et coll.: *The Tobacco Global Value Chain In Low-Income Countries*, dans Duke Center on Globalization, Governance and Competitiveness (2014) (non disponible en français).

¹¹ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde – 2016: Transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté* (Genève, 2016), p. 158.

¹² Campaign for Tobacco-Free Kids: «*The global cigarette industry*» (2018) (non disponible en français). Ces cinq entreprises, selon le volume des ventes au détail, sont: China National Tobacco Corporation (43 pour cent), Philip Morris International (14 pour cent), British American Tobacco (12 pour cent), Japan Tobacco, Inc. (8 pour cent) et Imperial Tobacco Group (4 pour cent).

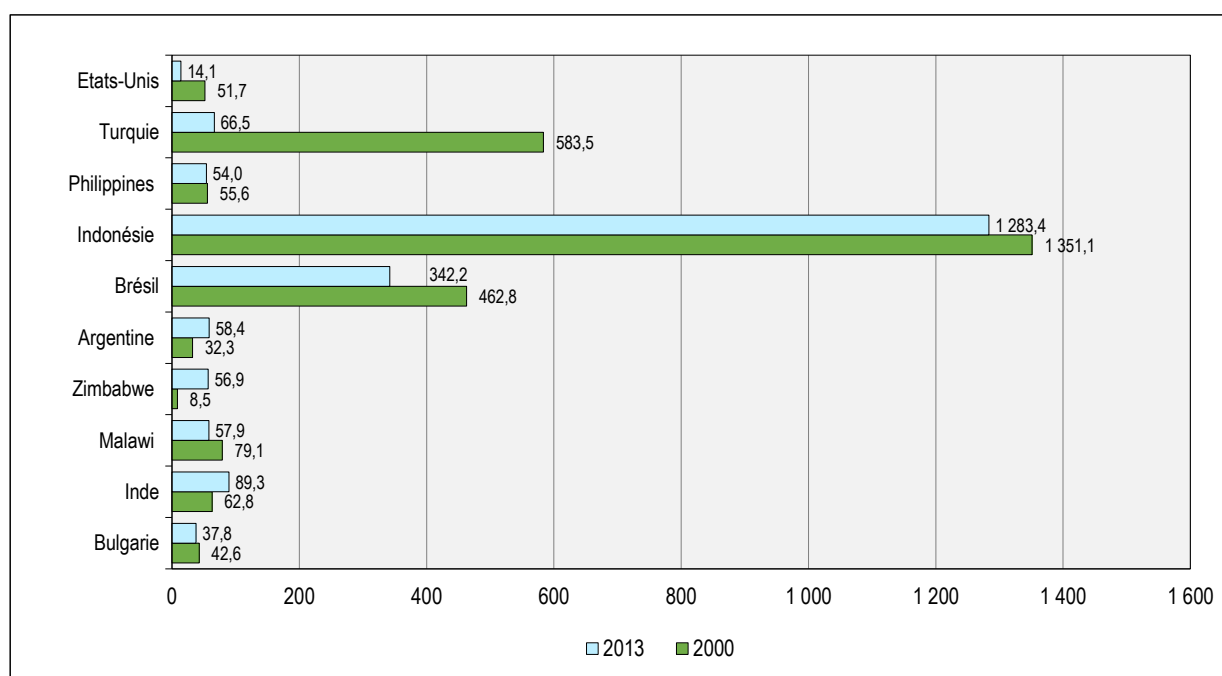
¹³ S.L. Hogg et coll.: «State-ownership of tobacco industry: a “fundamental conflict of interest” or a “tremendous opportunity” for tobacco control?», dans *Tobacco Control* (2015), pp. 1-6 (non disponible en français); Campaign for Tobacco-Free Kids, *ibid.*

¹⁴ S.L. Hogg et coll., *ibid.*

¹⁵ BIT: *Tobacco sector: Employment statistical update* (Genève, 2014) (non disponible en français).

14. La culture du tabac requiert beaucoup de main-d'œuvre et, dans les pays en développement, l'emploi reste concentré principalement dans la production de feuilles de tabac. Ainsi, au Zimbabwe, cinquième producteur mondial de feuilles de tabac, la tabaculture fait vivre plus de 171 000 petits exploitants et fournit 50 000 emplois supplémentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement, qu'il s'agisse des salles de ventes, de la transformation du tabac, de la fabrication de cigarettes, de la fourniture d'intrants, des services financiers ou de la petite distribution ¹⁶. En Zambie, septième producteur de feuilles de tabac, le secteur du tabac génère 48 000 emplois directs ¹⁷.
15. Selon des estimations récentes, les tabaculteurs représentent environ 1,6 pour cent de l'ensemble des agriculteurs du secteur agricole et 0,7 pour cent des travailleurs de l'économie en Indonésie ¹⁸. Cette part est beaucoup plus élevée au Malawi ou au Zimbabwe, où le secteur agricole emploie la très grande majorité de la main-d'œuvre et où le tabac est l'un des principaux produits d'exportation.

Figure 4. Niveaux d'emploi (en milliers) dans la culture du tabac en feuilles, dans un groupe de pays, en 2000 et 2013



Source: BIT à partir de sources officielles nationales et internationales ¹⁹.

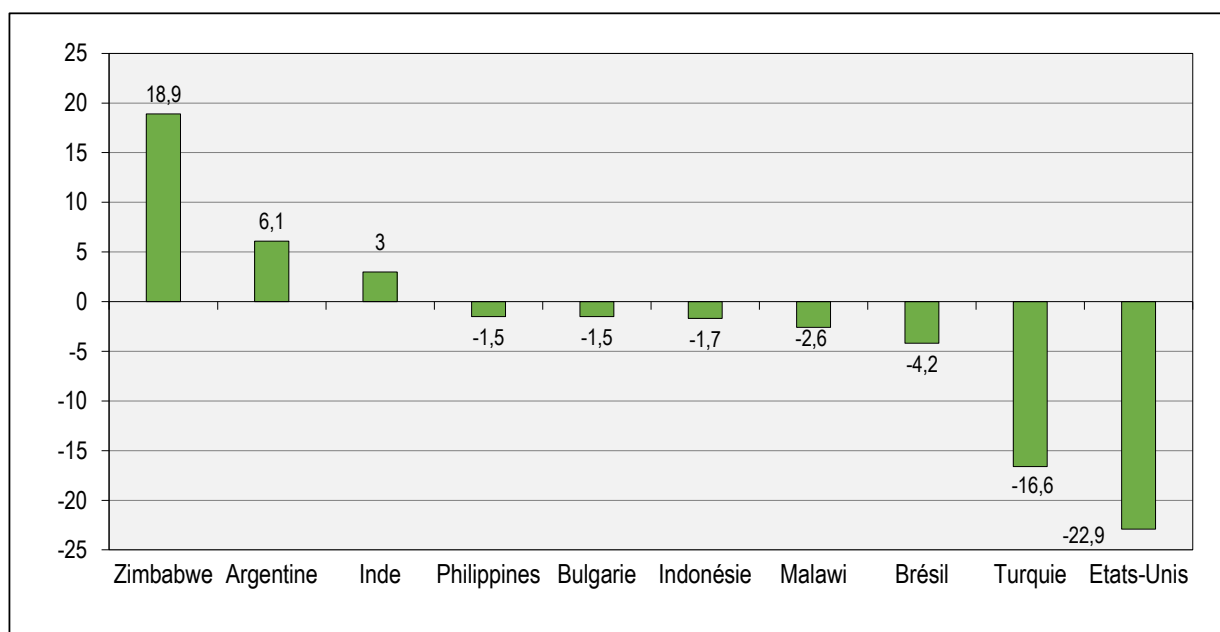
¹⁶ V. Bhoroma: «Zimbabwe: Billions possibly missed via raw tobacco exports», dans *Zimbabwe Independent* (8 mars 2019).

¹⁷ D. Mulenga, «Zambia's tobacco production hits all-time low», dans «africanfarming.com» (2 mars 2018) (non disponible en français).

¹⁸ Banque mondiale: *The Economics of Tobacco Taxation and Employment in Indonesia: Health, Population, and Nutrition Global Practice* (2018), p. 36 (non disponible en français).

¹⁹ BIT: *Tobacco Sector: Employment Statistical Update* (Genève, 2014) (non disponible en français). Les années 2000 et 2013 sont celles pour lesquelles on dispose des données les plus anciennes et les plus récentes. En Bulgarie, au Malawi, en Inde et au Zimbabwe, il s'agit des «cultivateurs enregistrés». Au Malawi, ces «cultivateurs enregistrés» correspondent à des «clubs» et «domaines», qui comptent un minimum de 10 à 15 personnes, et en Inde, il s'agit des agriculteurs enregistrés dans les Etats de l'Andhra Pradesh (mais aussi d'Odisha et du Maharashtra) et du Karnataka.

Figure 5. Taux de croissance annuel moyen de l'emploi, dans un groupe de pays, 2000-2013
(en pourcentage)



Source: BIT à partir de sources officielles nationales et internationales ²⁰.

16. Dans l'ensemble, on estime que la culture du tabac et sa transformation emploient environ 40 millions de travailleurs, essentiellement en Asie, en Afrique subsaharienne, au Brésil et aux Etats-Unis. Entre 2000 et 2013, années pour lesquelles on dispose des données comparables les plus récentes, le nombre d'emplois dans la culture du tabac en feuilles a considérablement diminué dans plusieurs pays, dont la Turquie (de 583 500 à 66 500), le Brésil (de 462 800 à 342 200) et les Etats-Unis (de 51 700 à 14 100), mais il a augmenté en Argentine (32 300 à 58 400), en Inde (62 800 à 89 300) et au Zimbabwe (8 500 à 56 900) ²¹.
17. La fabrication de produits à base de tabac emploie quant à elle 1,2 million de travailleurs, dont près de 70 pour cent en Chine, en Inde et en Indonésie. Sur ce marché, le travail à domicile occupe un nombre important de travailleurs, principalement en Inde, où l'on compte quelque 3,5 millions de rouleurs de *bidis* ²². D'après les estimations, le secteur du *kretek* en Indonésie emploierait 307 793 personnes et ferait vivre quelque 1,2 million de personnes ²³.

²⁰ BIT: *Tobacco Sector: Employment Statistical Update* (Genève, 2014) (non disponible en français). Les années 2000 et 2013 sont celles pour lesquelles on dispose des données les plus anciennes et les plus récentes. En Bulgarie, au Malawi, en Inde et au Zimbabwe, il s'agit des «cultivateurs enregistrés». Au Malawi, ces «cultivateurs enregistrés» correspondent à des «clubs» et «domaines», qui comptent un minimum de 10 à 15 personnes, et en Inde, il s'agit des agriculteurs enregistrés dans les Etats de l'Andhra Pradesh (mais aussi d'Odisha et du Maharashtra) et du Karnataka.

²¹ *Ibid.*

²² Public Health Foundation of India, OMS: *Bidi industry in India: Output employment and wages* (2017) (non disponible en français).

²³ Banque mondiale: *The Economics of Kretek Rolling in Indonesia: Health, Population, and Nutrition Global Practice* (2017) (non disponible en français).

18. Il existe peu de données à l'échelle mondiale sur le taux d'activité des femmes dans le secteur du tabac, mais les données par pays mettent en évidence l'importance de leur participation, surtout dans le secteur non réglementé et le travail à domicile. En Indonésie, 66 pour cent des travailleurs employés à la fabrication des produits du tabac ²⁴ et 94 pour cent des travailleurs des usines employés pour le roulage à la main des *kreteks* sont des femmes ²⁵. De même, l'industrie du *bidi* en Inde emploie deux fois plus de femmes que d'hommes ²⁶. Dans les deux cas, étant donné la possibilité de travailler à domicile et les modalités de travail flexibles qui permettent de s'acquitter des obligations familiales, les femmes se tournent vers ce travail, malgré les mauvaises conditions et les salaires inférieurs à ceux de leurs collègues masculins ²⁷.
19. Comme il est indiqué plus haut, le nombre d'emplois dans la tabaculture diminue depuis une vingtaine d'années en raison des nouvelles technologies, de la productivité accrue, de la baisse de la demande et des politiques nationales et internationales de lutte contre la consommation de tabac. Environ 1,1 milliard de personnes, soit 20 pour cent de la population mondiale âgée de plus de 15 ans, fument ²⁸, dont 80 pour cent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ²⁹. Depuis peu, le secteur du tabac connaît une transformation rapide en raison de la demande croissante pour les produits de vapotage et les produits à base de tabac chauffé ³⁰, et s'adapte à cette nouvelle tendance. Selon les estimations, le marché des cigarettes (d'une valeur estimée aujourd'hui à 680 milliards de dollars ³¹) enregistrera une perte de 7,7 milliards de dollars d'ici à 2021, tandis que les produits à base de tabac chauffé verront leurs ventes augmenter de 13,2 milliards de dollars ³². Depuis l'adoption de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac, le nombre de fumeurs ne cesse de baisser, et il devrait encore diminuer de 20 millions pendant la période 2015-2025, si les pays poursuivent leurs efforts de lutte antitabac avec la même détermination ³³. Cette situation, compte tenu du nouvel engouement pour les produits de vapotage et les produits à base de

²⁴ Banque mondiale: *The economics of tobacco taxation and employment in Indonesia*, op. cit.

²⁵ Banque mondiale: *The economics of kretek rolling in Indonesia*, op. cit.

²⁶ Public Health Foundation of India, OMS, op. cit.

²⁷ *Ibid.*; A. Hoque: «Quality of housing environment and health status among the female bidi workers: A micro-level study of Indian villages», dans *Annals of Valahia University of Targoviste, Geographical Series* (2018), 18(1), pp. 84-91 (non disponible en français); A. Chilkoti: «Indonesia: Toiling over transition», dans *Financial Times* (17 avril 2016); Université de Gadjah Mada: «Gender Dynamics in Tobacco Industry in Indonesia» (4 fév. 2016) (non disponible en français).

²⁸ Banque mondiale: «Smoking prevalence, total (ages 15+)» (non disponible en français); OMS: «Types of Tobacco Use» (non disponible en français). Dans ce document, il est tenu compte du fait que le tabac est consommé sous différentes formes (cigarettes, *bidis*, cigares, *kreteks*, pipes, tabac à rouler), tabac à mâcher, tabac à priser et produits à base de tabac chauffé, etc. Les statistiques sur la consommation de cigarettes ont été mises en avant en raison de la fiabilité des données disponibles et du fait qu'il s'agit du mode de consommation du tabac le plus courant.

²⁹ Banque mondiale, *ibid.*

³⁰ Euromonitor: «Tobacco in flux: Smoke-free products as an alternative to cigarettes» (2017) (non disponible en français).

³¹ British American Tobacco: «The global market – Trends affecting our industry» (non disponible en français).

³² Euromonitor, op. cit.

³³ OMS: *WHO Global report on trends in prevalence of tobacco smoking 2000-2025 – Second edition* (Genève, 2018) (non disponible en français).

tabac chauffé qui rendent possible la récolte mécanique du tabac, pourrait avoir des répercussions importantes sur les formes d'emploi dans la culture du tabac.

Promotion du travail décent dans les communautés vivant de la culture du tabac: enjeux et perspectives

20. La présente section met en évidence les enjeux et les perspectives relatifs à la promotion du travail décent dans les communautés vivant de la culture du tabac, conformément aux trois volets de la stratégie intégrée, à savoir promouvoir un cadre d'action propice au travail décent, renforcer le dialogue social et aider les communautés vivant de la culture du tabac à remédier aux déficits de travail décent, notamment en luttant contre le travail des enfants, ce qui suppose une transition vers d'autres moyens de subsistance.

Aider les communautés vivant de la culture du tabac à remédier aux déficits de travail décent et à se tourner vers d'autres moyens de subsistance

Promouvoir le travail décent dans les communautés vivant de la culture du tabac

21. Les économies rurales constituent un important gisement inexploité de croissance inclusive, de développement durable et d'emplois décents. Au niveau mondial, environ 88 pour cent des 1,2 milliard de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) vivent dans des pays en développement, qui restent largement ruraux malgré l'urbanisation rapide ³⁴. Cette évolution démographique offre une occasion unique de stimuler ces économies et d'orienter le processus de transformation rurale. Les zones rurales font souvent face à d'importantes difficultés dans le domaine du travail décent, notamment des déficits de gouvernance, l'informalité, une productivité faible, des systèmes de production sous-développés et un accès restreint aux services, aux infrastructures et à la protection sociale. Ces difficultés sont courantes dans de nombreux pays en développement producteurs de feuilles de tabac. Les petites exploitations et les exploitations familiales, majoritaires dans la culture du tabac dans ces pays, sont en général aux prises avec l'absence d'économies d'échelle; un accès inadapté aux marchés, aux intrants et à la technologie; des coûts d'intrants élevés; des compétences insuffisantes en matière de gestion agroalimentaire; des infrastructures médiocres et des facteurs environnementaux. La location de terre et le fermage, qui sont une pratique répandue dans

³⁴ ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population: *World Urbanization Prospects: Highlights – 2014 Revision* (2014) (non disponible en français).

certains pays comme le Malawi ³⁵ et le Bangladesh ³⁶, aggravent la pauvreté rurale ³⁷. Pour réduire les coûts de production, qui sont souvent beaucoup plus élevés que pour les autres cultures marchandes, les agriculteurs ont tendance à recourir largement à de la main-d'œuvre informelle et à des travailleurs familiaux non rémunérés, y compris les enfants.

22. Cette situation met en lumière certaines questions appelant une attention particulière dans le cadre de l'approfondissement de la stratégie intégrée de promotion du travail décent dans les communautés vivant de la culture du tabac et de l'élaboration des interventions à mener au niveau des pays sur la base de cette stratégie.

Garantir le respect des droits au travail

23. Comme beaucoup de travailleurs ruraux dans de nombreux pays en développement, les travailleurs et les métayers du secteur du tabac rencontrent souvent des difficultés dans l'exercice de leurs droits au travail, en particulier les principes et droits fondamentaux au travail, notamment la liberté syndicale et le droit effectif à la négociation collective. Dans certains pays, ils ne sont pas suffisamment couverts par la législation du travail; dans d'autres, ils sont dépourvus de protection parce que, dans de nombreuses zones reculées, les services chargés de faire appliquer et respecter les lois et l'inspection du travail sont inexistants ou tout simplement inefficaces. Le faible taux d'alphabétisation, la méconnaissance du rôle des syndicats de travailleurs et l'absence de pédagogie sur cette question, les mauvaises conditions de vie et de travail, l'ampleur du travail des enfants, l'informalité et la discrimination ainsi que les relations de travail déséquilibrées sont autant d'obstacles qui empêchent les travailleurs ruraux d'exercer pleinement ces droits ³⁸. Dans de nombreux pays en développement, les syndicats du secteur agricole peuvent en outre ne pas avoir les capacités de participer efficacement à la négociation collective et de représenter utilement les travailleurs ³⁹.
24. Pour garantir la capacité des travailleurs d'exercer pleinement leurs droits au travail, il est indispensable de veiller à ce que les travailleurs agricoles soient suffisamment protégés par la législation du travail et de lever les restrictions législatives, y compris les obstacles réglementaires à l'affiliation syndicale. Les gouvernements ont le devoir d'adopter, de mettre en œuvre et de faire vraiment respecter la législation nationale. Ils doivent garantir

³⁵ Document [GB.334/POL/5](#) (oct. 2018); M. Otañez et L. Graen: «[“Gentlemen, why not suppress the prices?”: Global Leaf Demand and Rural Livelihoods in Malawi](#)», dans W. Leppan, N. Lecours et D. Buckles (dir. de publication): *Tobacco Control and Tobacco Farming – Separating Myth from Reality* (Londres, New York, Anthem Press, 2014) (non disponible en français).

³⁶ N. Lecours: «[The harsh realities of tobacco farming: A review of socioeconomic, health and environmental impacts](#)» (non disponible en français); F. Akhter, D. Buckles et R. Haque Tito: «[Breaking the dependency on tobacco production: Transition strategies for Bangladesh](#)» dans W. Leppan, N. Lecours et D. Buckles (dir. de publication): *Tobacco Control and Tobacco Farming – Separating Myth from Reality, op. cit.*; F. Akhter: «[Prioritizing food production over tobacco farming in Bangladesh](#)», dans UBINIG (18 sept. 2017) (non disponible en français).

³⁷ S. Boseley et M. Oliver: «[Special report – The children working the tobacco fields: “I wanted to be a nurse”](#)», dans *The Guardian* (25 juin 2018) (non disponible en français).

³⁸ BIT: [Donner une voix aux travailleurs ruraux, étude d'ensemble sur les instruments relatifs au droit d'association et aux organisations de travailleurs ruraux](#), rapport III (partie 1B), Conférence internationale du Travail, 104^e session (Genève, 2015).

³⁹ *Ibid.*

que les principes et droits fondamentaux au travail ainsi que les conventions internationales du travail qu'ils ont ratifiées protègent tous les travailleurs du secteur du tabac, et plus largement de l'économie rurale, et leur sont appliqués. Quant aux entreprises, il leur incombe de se conformer à la législation nationale de tous les pays dans lesquels elles exercent des activités.

Éliminer le travail forcé et la servitude pour dettes

25. La pauvreté, les systèmes de fermage, l'ampleur des migrations et de la traite, les inégalités dans la capacité de peser sur le prix des feuilles de tabac ainsi que le faible taux d'alphabétisation et la méconnaissance des droits sont des facteurs de risque de travail forcé et de servitude pour dettes dans le secteur du tabac. Les paiements étant indexés sur la vente des récoltes, les cultivateurs demandent souvent des avances aux responsables des exploitations et aux entreprises du secteur avec lesquels ils ont un accord de production, ou contractent des prêts à taux d'intérêts élevés auprès de bailleurs de fonds locaux pour se nourrir, assurer leur subsistance et acheter des intrants⁴⁰. Ces prêts étant reportés d'une année sur l'autre, pendant les périodes de vaches maigres, les agriculteurs accumulent des dettes et risquent en conséquence de tomber dans la spirale du surendettement⁴¹.
26. Plusieurs conditions sont nécessaires pour réduire la vulnérabilité des travailleurs du secteur et plus largement de l'économie rurale, parmi lesquelles une réglementation luttant résolument contre le travail forcé et la traite ainsi qu'un contrôle renforcé, de solides organisations de travailleurs et d'employeurs ruraux, des programmes de protection sociale efficaces, une amélioration des règles encadrant le recrutement équitable et un accès accru aux programmes de développement des compétences, de meilleures possibilités de travail décent dans les autres secteurs, et la suppression du système de fermage. Il faut accorder une attention particulière à la promotion du respect et de l'application des lois pertinentes, notamment en renforçant la capacité des agents chargés du contrôle de l'application de la loi, comme les inspecteurs du travail, de repérer les cas de travail forcé ou obligatoire dans l'économie rurale et d'y remédier.

Abolir le travail des enfants

27. Selon les estimations les plus récentes du BIT, le travail des enfants touche près de 152 millions d'enfants dans le monde, dont 73 millions effectuent des travaux dangereux. La majorité des enfants qui travaillent sont engagés dans le secteur agricole. Bien qu'on ne dispose pas d'estimations globales, les études du BIT révèlent que ce phénomène est largement répandu dans le secteur du tabac. Comme dans les autres sous-secteurs de l'agriculture, le travail des enfants prend principalement la forme de travail familial non rémunéré destiné à étoffer la main-d'œuvre pour accroître la production.
28. Les enfants peuvent être employés, entre autres activités agricoles, au défrichage, à la préparation des pépinières de tabac, au semis, à l'arrosage, au billonnage, au désherbage, à l'application d'engrais, à la cueillette des feuilles, à la récolte, au séchage des feuilles et à

⁴⁰ M. Otañez et L. Graen, *op. cit.*, pp. 68-69; Swedwatch: *Smokescreens in the supply chain: The impacts of the tobacco industry on human rights and the environment in Bangladesh* (2016), pp. 43-45 (non disponible en français).

⁴¹ Swedwatch: «*The hidden side effects of tobacco*» (2016) (non disponible en français).

leur mise en ballots ⁴². Ils effectuent aussi parfois des travaux dangereux tels que la manipulation de produits chimiques et de pesticides et le port de charges lourdes. Ils courent un plus grand risque de contracter la maladie du tabac vert, une forme d'intoxication causée par l'absorption cutanée de nicotine ⁴³.

29. Les modalités contractuelles du fermage qui relèvent de l'exploitation précipitent les cultivateurs de tabac dans l'engrenage de l'endettement et de la pauvreté, et sont une porte ouverte au travail des enfants ⁴⁴. La qualité insuffisante des infrastructures éducatives et de l'enseignement dans les communautés tabacoles est un autre facteur qui incite les parents à envoyer leurs enfants au travail plutôt qu'à l'école ⁴⁵.
30. Une législation cohérente portant interdiction du travail des enfants et sanctionnant sévèrement les contrevenants est indispensable pour assurer l'élimination de ce phénomène. Les Etats devraient aussi s'attaquer résolument à ses causes profondes. A cette fin, ils devraient notamment élaborer des stratégies et des actions intégrées de prévention reconnaissant qu'il importe au plus haut point: de promouvoir le travail décent des adultes et des jeunes en âge de travailler en leur offrant des possibilités plus nombreuses, des revenus plus élevés, une meilleure sécurité du revenu et une protection sociale accrue; de réduire la nécessité pour les agriculteurs de faire appel au travail des enfants par des mesures destinées à accroître leur productivité et leurs revenus, par exemple grâce à la formation professionnelle et à l'introduction de nouvelles technologies ou de technologies intermédiaires; d'améliorer les infrastructures éducatives et l'accès à un enseignement public de qualité; et de sensibiliser les communautés rurales à la législation sur l'âge minimal d'admission à l'emploi et aux avantages tirés de l'éducation des enfants. Les acteurs concernés devraient en outre collaborer dans le cadre de systèmes locaux de surveillance pour faire en sorte que les enfants ne soient pas astreints au travail.
31. Depuis quelques années, l'OIT coopère avec le secteur privé en vue d'éliminer le travail des enfants dans les communautés vivant de la culture du tabac. En particulier, un programme de lutte contre le travail des enfants dans ces communautés a été déployé en République-Unie de Tanzanie, au Malawi, en Ouganda et en Zambie, avec le soutien de la Fondation pour l'élimination du travail des enfants dans la culture du tabac. Ce projet a encouragé la création ou le renforcement de systèmes locaux de surveillance, de détection et d'élimination du travail des enfants dans les zones de culture du tabac, qui fonctionnent en association avec les systèmes éducatifs et les systèmes de protection sociale ainsi que les services d'inspection du travail ⁴⁶. En outre, un programme de réduction du travail des enfants à

⁴² BIT: *Child labour, commercial agriculture and role of tobacco farmers* (République-Unie de Tanzanie, 2009) (non disponible en français).

⁴³ R.H. McKnight et H.A. Spiller: «*Green tobacco sickness in children and adolescents*», dans *Public Health Reports 2005*, nov-déc, 120(6), pp. 602-606 (non disponible en français).

⁴⁴ M.C. Kulik et coll.: «*Tobacco growing and the sustainable development goals, Malawi*», *Bulletin of the World Health Organization* (1^{er} mai 2017), 95(5), pp. 362-367 (non disponible en français); Anna R. Kuperstein: «*Tobacco's Weakest Link: Why Tobacco Farmers are Essential Players in the Fight against Big Tobacco*», dans *Journal of Health Care Law and Policy*, 2008, Vol. 11, Issue 1, pp. 103-125 (non disponible en français); F. Naher et D. Efroymson: «*Tobacco cultivation and poverty in Bangladesh – Issues and potential future directions*» (fév. 2007) (non disponible en français).

⁴⁵ Au Malawi, d'après une étude du BIT menée en 2015, le taux d'alphabétisation des agriculteurs ne serait que de 54 pour cent.

⁴⁶ Document [GB.329/POL/6](#).

l'appui de l'éducation (programme ARISE) a été mis en œuvre entre 2012 et 2018 au Brésil, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie dans le cadre d'un partenariat public-privé entre l'OIT et Japan Tobacco International ⁴⁷. Les résultats des évaluations indépendantes de ces projets ont montré que les objectifs fixés avaient été atteints ou dépassés.

Donner des moyens d'action aux femmes et éliminer la discrimination entre hommes et femmes

32. Les femmes comptent pour près de 50 pour cent de la main-d'œuvre agricole dans les pays à faible revenu ⁴⁸. Selon une étude territoriale menée en Chine, en République-Unie de Tanzanie et au Kenya sur la quantité de travail effectuée dans les plantations de tabac par les femmes, celles-ci accomplissent 43 pour cent des travaux en moyenne ⁴⁹. A cela s'ajoutent le travail domestique et les activités de soins et de services à la personne non rémunérés, qui sont assumés de façon disproportionnée par les femmes ⁵⁰ mais ne sont pas pris en compte dans ces estimations. Les résultats de l'étude montrent que les cultivatrices de tabac ont une connaissance limitée, voire une méconnaissance totale, des risques professionnels liés à l'exposition aux pesticides, au soleil et au tabac et des conséquences de l'exposition au tabac pour les femmes enceintes ⁵¹. Ils indiquent aussi que les travailleuses contractuelles reçoivent un salaire moins élevé que leurs collègues masculins ⁵².
33. Dans la plupart des pays, la propriété des terres ainsi que le pouvoir décisionnel et contractuel sont aux mains des hommes ⁵³, dont les femmes sont de ce fait économiquement dépendantes. Bien que les femmes travaillent aux côtés des hommes ⁵⁴, les accords sont souvent conclus entre les propriétaires et les époux ou compagnons des travailleuses, et à la fin de la saison les salaires de celles-ci sont versés aux hommes. Dans l'agriculture contractuelle en particulier, les femmes sont parfois contraintes de compléter le revenu

⁴⁷ Document [GB.329/POL/6](#).

⁴⁸ BIT: *Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale: Travail décent dans l'économie rurale, Notes d'orientation des politiques* (Genève, 2017).

⁴⁹ A. Kidane et coll.: «[Labor input of women tobacco farmers in Tabora, Tanzania](#)», dans *African Journal of Agriculture*, vol. 5 (2), pp. 338-344 (fév. 2018) (non disponible en français).

⁵⁰ BIT: *Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale, op cit.*; T. Hu et A.H. Lee: «[Women in Tobacco Farming: Health, Equality, and Empowerment. A study conducted in China, Tanzania and Kenya](#)» (Oakland, Center for Tobacco Control, 2016) (non disponible en français). L'étude révèle aussi qu'en Chine les femmes participent davantage à la prise de décisions concernant la culture du tabac, y compris les contrats avec les entreprises du secteur du tabac et l'ouverture de comptes bancaires à leurs noms, mais qu'en Afrique elles ont nettement moins de latitude et sont pour l'essentiel considérées comme de la main-d'œuvre auxiliaire pour leur conjoint.

⁵¹ T. Hu et A.H. Lee, *ibid.* Voir aussi F. Castro Fernandes: «[Human rights situation of women tobacco growers in the state of Rio Grande do Sul](#)» (non disponible en français).

⁵² T. Hu et A.H. Lee, *ibid.*

⁵³ La Chine fait figure d'exception. Voir T. Hu et A.H. Lee, *ibid.*

⁵⁴ Au Malawi, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, plus de 50 pour cent de la main-d'œuvre employée dans la production vivrière est constituée de femmes. A. Palacios-López, L. Christiansen et T. Kilic: «[How much of the labor in African agriculture is provided by women?](#)», dans *Food Policy* (2017); vol. 67, pp. 52-63 (non disponible en français).

agricole en effectuant des travaux non rémunérés pour pouvoir fournir les quantités fixées par contrat, ce qui restreint leur possibilité de mener d'autres activités génératrices de revenus ⁵⁵. La répartition cloisonnée des tâches agricoles par sexe, la violence domestique et la violence fondée sur le genre, ainsi que les limites imposées par la société, freinent la participation active des femmes en dehors du foyer et entravent leur accès au marché du tabac et aux possibilités de création d'entreprises ⁵⁶. De surcroît, comme dans de nombreux autres secteurs, les femmes et les enfants sont exposés au risque d'abus physiques ou sexuels des propriétaires ou des supérieurs ⁵⁷. Les obstacles à l'activité syndicale sont souvent plus importants pour les femmes que pour les hommes ⁵⁸.

34. Il convient d'accorder une attention particulière à la lutte contre la discrimination et à l'autonomisation des femmes en favorisant leur participation à la prise de décisions; l'égalité en matière de salaires, d'éducation et de formation, notamment sur les questions relatives à la SST; et l'égalité effective dans l'accès à l'information, au crédit et aux marchés, en particulier pour développer des activités de remplacement de la culture du tabac. De plus, il faut adopter des lois portant interdiction de la discrimination entre hommes et femmes, de la violence et du harcèlement sexuel et sanctionnant sévèrement ces comportements afin que des progrès notables puissent être accomplis sur la voie de l'élimination de la discrimination entre hommes et femmes dans l'emploi et la profession.

Améliorer la sécurité et la santé au travail

35. La culture du tabac est une activité à forte intensité de main-d'œuvre et physiquement exigeante par nature, comme la plupart des activités agricoles. Elle expose les travailleurs à de nombreux risques et dangers potentiels en matière de SST dont les conséquences peuvent se matérialiser à court ou à long terme. Ces risques et dangers sont notamment les troubles musculo-squelettiques causés par les mouvements répétitifs et violents, le fait de se baisser, de soulever et de transporter de lourdes charges, l'épuisement dû à la chaleur et l'exposition cutanée excessive ⁵⁹. L'exposition aux pesticides qui doivent être appliqués à différentes phases de la production – des semailles et de la transplantation à la lutte phytosanitaire et à la récolte – peut entraîner des problèmes de santé sur le long terme ⁶⁰. De surcroît, comme cela a été mentionné plus haut, les travailleurs qui manipulent les feuilles de tabac humides, en particulier les enfants, risquent de contracter la maladie du tabac vert ⁶¹. Le fait que les agriculteurs ne soient pas suffisamment informés, en particulier des symptômes de la

⁵⁵ N. Lecours: «[The harsh realities of tobacco farming: A review of socioeconomic, health and environmental impacts](#)», dans W. Leppan, N. Lecours et D. Buckles (dir. de publication): *Tobacco Control and Tobacco Farming – Separating Myth from Reality*, op. cit., p. 102 (non disponible en français).

⁵⁶ M. Sande, «[When women are used as tobacco tenants](#)», dans *The Nation* (19 déc. 2014) (non disponible en français).

⁵⁷ BIT: «A Rapid Assessment of the Tobacco Sector in Malawi» (texte non publié).

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ BIT: «[Hazardous child labour in agriculture – Tobacco](#)», Safety and health fact sheet, IPEC (Genève, 2004) (non disponible en français).

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ R.H. McKnight et H.A. Spiller: «[Green tobacco sickness in children and adolescents](#)», op. cit.

maladie ⁶², et qu'ils ne disposent pas d'équipement de protection individuelle approprié, notamment de gants en caoutchouc et de vêtements adaptés et résistants à l'eau, est un facteur de risque professionnel dans la culture du tabac et a une incidence négative sur la productivité de la main-d'œuvre et les moyens de subsistance des métayers ⁶³.

36. Les gouvernements doivent mettre en place un système d'éducation et de formation adapté aux besoins du secteur agricole, y compris le secteur du tabac, et de l'économie rurale en général, en vue de faire mieux connaître les risques professionnels et les mesures de prévention à prendre dans la culture du tabac et d'offrir des formations pertinentes se fondant sur des évaluations sectorielles des risques sanitaires et des plans d'action correctifs. Ils devraient mettre en place des systèmes d'éducation et de suivi pour aider les agriculteurs à protéger leur santé et celles de leurs travailleurs, en particulier dans les pays où une part importante de la production tabacole transite par les salles des ventes et des négociants intermédiaires vers des entreprises artisanales. Ces systèmes devraient œuvrer en collaboration avec les organisations de travailleurs et d'employeurs ruraux de façon à élargir leur champ d'action et à susciter un sentiment d'adhésion plus important. L'amélioration de l'accès des communautés rurales à des services publics essentiels d'éducation et de santé universels, gratuits et de qualité aura une incidence importante sur les mesures visant à remédier aux autres problèmes cruciaux qui se posent dans le domaine du travail décent, en particulier le travail des enfants, et devrait être mise en avant dans le cadre de stratégies plus générales destinées à améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs ruraux.

Promouvoir des revenus et des salaires décents

37. Les revenus des travailleurs employés dans la culture du tabac sont généralement faibles et, dans certaines zones, insuffisants pour couvrir les besoins fondamentaux de ces travailleurs et de leurs familles ⁶⁴. Comme souvent dans le secteur agricole de nombreux pays en développement, la culture du tabac se caractérise par une faible productivité, et les travailleurs salariés sont parfois payés au-dessous du salaire minimum ⁶⁵. Une étude sur la culture du tabac en Indonésie montre que la plupart des cultivateurs dépendent des programmes d'assistance sociale, car le coût des intrants et l'intensité de main-d'œuvre sont beaucoup plus élevés que dans les cultures non tabacoles, tandis que les bénéfices réels sont négatifs ⁶⁶. Plus de 60 pour cent des ménages déclarent connaître des épisodes d'insécurité alimentaire au cours de l'année, ce qui peut s'expliquer par le fait que leurs bénéfices sont limités, tout comme les possibilités de se tourner, à des fins de subsistance, vers d'autres

⁶² K. Lamb: «[‘I’ve been sick in the chest’: Tobacco fields take toll on Indonesian children](#)», dans *The Guardian* (26 juin 2018) (non disponible en français).

⁶³ USDOL: «[Green tobacco sickness](#)» (non disponible en français).

⁶⁴ R. Labonte: «[The tobacco industry is luring African farmers with bogus promises of prosperity](#)», dans *Quartz Africa* (4 janv. 2018) (non disponible en français).

⁶⁵ Document [GB.332/POL/5](#) (mars 2018). Par exemple, en Zambie, le salaire minimum ne s'applique pas aux travailleurs agricoles, dont les salaires sont fixés par la convention collective conclue entre le Syndicat national des travailleurs des plantations, de l'agriculture et assimilés de Zambie, qui représente les travailleurs de tous les sous-secteurs de l'agriculture, y compris celui du tabac, et l'Association des employeurs agricoles. Ces salaires sont actuellement inférieurs à ceux des autres secteurs de l'économie.

⁶⁶ Banque mondiale: *The Economics of Tobacco Farming in Indonesia: Health, Population, and Nutrition Global Practice* (2017), pp. 41-58 (non disponible en français).

cultures en sus du tabac ⁶⁷. Les cycles financiers et la pratique qui consiste à payer en une fois la récolte annuelle ⁶⁸ peuvent limiter la capacité des agriculteurs de faire face aux dépenses courantes tels les frais de scolarité en début d'année scolaire ⁶⁹.

38. La culture du tabac étant un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, les travailleurs doivent souvent faire appel aux membres de leur famille, y compris les enfants, sans les rémunérer, en vue de réduire les coûts de production et donc d'augmenter le revenu de leur ménage ⁷⁰. Au Malawi, dans le cadre du système de métayage, les propriétaires terriens accordent aux cultivateurs des prêts ou des crédits pour l'achat d'intrants agricoles et leur fournissent un logement et des rations de nourriture dont la valeur est déduite des bénéfices qui seront tirés de la vente du tabac. Toutefois, le coût du métayage est souvent plus élevé que ces bénéfices; incapables de rembourser les prêts contractés d'une saison à l'autre, les agriculteurs tombent ainsi dans le cercle vicieux de la pauvreté ⁷¹.
39. La législation nationale et les conventions collectives devraient offrir aux travailleurs la garantie de recevoir un salaire au moins égal au salaire minimum, selon une périodicité raisonnable, et des informations sur les taux de salaire, la méthode de calcul, la périodicité et le lieu des paiements ainsi que sur les conditions dans lesquelles des retenues peuvent être effectuées. Toutes les parties prenantes du secteur devraient s'assurer que les salaires versés sont au moins égaux au salaire minimum. Des lois visant à supprimer le métayage devraient être adoptées dans les pays où ce système existe encore. Les Etats ont aussi un rôle important à jouer en matière de réglementation des formes de fermage dans le secteur du tabac.
40. En outre, il est vital de favoriser les gains de productivité en vue d'accroître les revenus et de réduire la pauvreté. Globalement, il ressort des travaux de recherche qui ont été menés dans l'agriculture que la croissance de la productivité agricole a bien plus d'impact sur la réduction de la pauvreté que la hausse de la productivité dans l'industrie, le secteur manufacturier ou les services ⁷². A cet égard, la création de coopératives et d'organisations d'agriculteurs, qui permettent aux producteurs ruraux d'être mieux représentés, de s'exprimer et de s'entraider, peut faciliter la fourniture d'une assistance technique et d'une formation visant à améliorer les capacités techniques des agriculteurs ainsi que leur

⁶⁷ Banque mondiale: *The Economics of Tobacco Taxation and Employment in Indonesia*, op. cit.

⁶⁸ Bien que cette pratique soit répandue dans l'agriculture dans la majorité des pays, la filiale de Philip Morris au Brésil a par exemple lancé en 2015 et en 2016, pour aider les cultivateurs de tabac à faire face à une saison rendue difficile par le phénomène climatique El Niño, un programme d'octroi aux agriculteurs d'avances de trésorerie représentant 50 pour cent de leurs recettes estimées avant la livraison des récoltes. Voir Stefanie Rossel: «[Bouncing Back](#)», dans *Tobacco Reporter* (1^{er} mars 2017) (non disponible en français).

⁶⁹ M. Wurth: «[A Bitter Harvest: Child Labor and Human Rights Abuses on Tobacco Farms in Zimbabwe](#)», dans Human Rights Watch (5 avril 2018) (non disponible en français).

⁷⁰ Human Rights Watch: «[“The Harvest is in my blood”: Hazardous child labor in tobacco farming in Indonesia](#)» (Etats-Unis, mai 2016) (non disponible en français); S. von Eichborn et L. Norger (dir. de publication): *Alternative Livelihoods to Tobacco: Approaches and Experiences* (Berlin, mai 2012) (non disponible en français).

⁷¹ BIT: *Understanding child labour and youth employment in Malawi* (Genève, sept. 2018) (non disponible en français); Centre for Social Concern: *Tobacco Production and Tenancy Labour in Malawi: Treating Individuals and Families as mere Instruments of Production* (Lilongwe, janv. 2015) (non disponible en français).

⁷² BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde – 2016: Transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté*, op. cit.

savoir-faire en matière de gestion d'entreprise et de gestion financière, rendre possibles des économies d'échelle, notamment via la mise en commun des ressources, et améliorer l'accès des agriculteurs aux marchés et à l'information et, moyennant un prix juste, aux intrants et aux technologies ⁷³. Dans les pays en développement producteurs de tabac, le fait de renforcer la capacité des coopératives d'aider leurs membres à négocier de façon efficace sur les marchés des intrants et des produits peut contribuer à améliorer la situation des communautés vivant de la culture du tabac.

Assurer le respect de la législation

41. Certains pays sont dotés de capacités et de ressources limitées qui ne leur permettent pas de contrôler ni d'assurer efficacement le respect de la législation dans les zones rurales, notamment dans les communautés vivant de la culture du tabac. Ces pays s'efforcent de réduire les déficits de gouvernance en renforçant les systèmes d'administration et d'inspection du travail. Etant donné que les Etats ont l'obligation de veiller à ce que les principes et droits fondamentaux au travail et les conventions internationales du travail qu'ils ont ratifiées protègent tous les travailleurs du secteur du tabac et leur soient appliqués, l'élaboration de systèmes de contrôle efficaces doit être une priorité pour les gouvernements et devrait être au cœur des actions menées par le BIT au niveau des pays.

Promouvoir la diversification économique et le développement d'autres moyens de subsistance

42. L'emploi dans le secteur du tabac évolue du fait des progrès technologiques, de la sensibilisation croissante aux questions de santé, de la popularité grandissante des produits de remplacement du tabac et de la volonté des gouvernements de mettre en œuvre la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, autant de facteurs qui entraînent une réglementation plus stricte des produits du tabac ⁷⁴. Les efforts visant à faire face aux conséquences d'une éventuelle baisse de la demande de tabac et à faciliter la transition de la culture du tabac vers d'autres activités économiques agricoles ou non agricoles de manière à réduire autant que possible les perturbations sur le marché du travail et les pertes économiques devront porter en particulier sur l'investissement et le développement des compétences ⁷⁵. Par ailleurs, selon les estimations, le tabagisme coûte à l'économie mondiale, en raison des pertes de productivité et des dépenses de santé relatives aux maladies liées au tabac, environ 2 000 milliards de dollars par an, soit l'équivalent de 1,8 pour cent du PIB mondial annuel ⁷⁶. Aux problèmes environnementaux que posent la déforestation et la dégradation des sols dues à la culture du tabac ainsi que la pollution de l'eau et des sols par les toxines issues des processus de fabrication s'ajoutent les résidus non biodégradables

⁷³ BIT: *Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire*, Travail décent dans l'économie rurale, Notes d'orientation des politiques (2017).

⁷⁴ «Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (ratifications et adhésions)» (non disponible en français).

⁷⁵ FAO: «Offre, demande et échanges de tabac à l'horizon 2010: politiques et ajustement – deuxième volume» (Rome, 2003).

⁷⁶ M. Goodchild, N. Nargis et E. Tursan d'Espaignet, «Global economic cost of smoking-attributable diseases», dans *Tobacco Control* (2017) (non disponible en français).

des cigarettes, également très nocifs pour l'environnement ⁷⁷. Les politiques qui encouragent la diversification au profit d'activités de substitution à la culture du tabac économiquement viables devraient donc tenir compte de tous les aspects – sanitaires, économiques, sociaux, environnementaux, et touchant à la sécurité alimentaire – des moyens de subsistance des travailleurs du secteur du tabac ⁷⁸.

43. De nombreux facteurs expliquent que des agriculteurs continuent de cultiver le tabac, notamment l'idée que ce secteur est rentable ⁷⁹, l'accès limité à la terre des agriculteurs indépendants, leur accès limité aux services financiers, y compris aux facilités de crédit et aux prêts qui pourraient faciliter la diversification, et le manque de sensibilisation aux cultures de substitution. En outre, les agriculteurs dépendent souvent des entreprises du secteur pour obtenir les intrants nécessaires à leur activité, tels que les fournitures agricoles, l'équipement, les pesticides et les engrais. Au Malawi, par exemple, l'enveloppe de prêt comprise dans le contrat conclu avec une entreprise acheteuse de feuilles de tabac inclut les semences, les engrais, les pesticides et les bâches en plastique utilisés pour cultiver le tabac, ainsi que des semences et des engrais pour la culture du maïs, en quantité suffisante pour couvrir une saison de production ⁸⁰. Du fait de leur faible niveau d'instruction et de leur mauvaise compréhension des clauses contractuelles et de l'intérêt économique des prêts de ce genre, les agriculteurs peuvent se retrouver piégés par l'accumulation de dettes qu'ils ne peuvent pas rembourser. Pour toutes ces raisons et faute de stratégies nationales qui favorisent la diversification des moyens de subsistance, la mise en place d'une protection sociale ou un accès facilité à des services financiers, il est très difficile pour les agriculteurs d'abandonner la culture du tabac.
44. Parmi les agriculteurs qui se sont tournés avec succès vers d'autres cultures, certains expliquent avoir fondé leur décision ⁸¹ sur des considérations liées principalement à la rentabilité, à la disponibilité d'autres cultures plus viables et moins coûteuses et au climat ⁸². D'autres indiquent avoir abandonné la culture du tabac en raison de la forte intensité de main-d'œuvre et des faibles rendements qui la caractérisent, ainsi que des conditions nocives dans lesquelles elle se pratique et des problèmes de santé qui en résultent ⁸³. La diversification est également vue comme un moyen de s'assurer contre les mauvaises récoltes, de répondre aux besoins de subsistance des ménages, d'améliorer la fertilité des

⁷⁷ PNUD: *The WHO Framework Convention on Tobacco Control – An accelerator for sustainable development* (New York, FCTC-PNUD, 2017); The Tobacco Atlas: «*Environment*» (non disponible en français).

⁷⁸ OMS: «*Activités de remplacement de la culture du tabac économiquement viables (en relation avec les articles 17 et 18 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac) – Rapport du groupe de travail*» (Séoul, 2012).

⁷⁹ Banque mondiale: *The economics of tobacco taxation and employment in Indonesia*, *op. cit.*

⁸⁰ Centre for Agricultural Research and Development (CARD) et Université de l'agriculture et des ressources naturelles de Lilongwe (LUANAR): «*Farm-Level Economics of Tobacco Production in Malawi*» (Lilongwe, 2016) (non disponible en français).

⁸¹ En Indonésie, la saison des pluies est plus longue que prévu, ce qui perturbe la production agricole. Banque mondiale: *The Economics of Tobacco Farming in Indonesia*, *op. cit.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ S. von Eichborn et L. Norger (dir. de publication): *Alternative Livelihoods to Tobacco: Approaches and Experiences*, *op. cit.*

sols grâce à la polyculture, d'assurer la sécurité alimentaire et de garantir le travail d'une saison à l'autre et à long terme ⁸⁴.

45. Au fil des ans, des pays se sont essayés avec succès à la diversification des cultures et au développement de secteurs agricoles et non agricoles complémentaires qui offrent aux producteurs de tabac des possibilités de travail décent. Par exemple, au Kenya, du bambou a été planté dans quatre régions productrices de tabac dans le cadre d'un projet mis en œuvre entre 2006 et 2013 afin que les petits exploitants dépendent moins du secteur du tabac pour leur subsistance ⁸⁵. Le bambou a été choisi parce qu'il garantit une productivité et un rendement élevés, qu'il contribue à restaurer l'environnement, qu'il se prête bien aux cultures intercalaires et qu'il peut être utilisé de mille façons dans la construction et la réparation, l'industrie papetière, l'artisanat, la fabrication d'articles ménagers, et la consommation humaine ⁸⁶. L'appui fourni aux agriculteurs dans le cadre de ce projet a pris différentes formes: distribution de jeunes plants de bambou, ouverture de pépinières de bambou et renforcement des capacités des agriculteurs afin de faciliter la récolte, la préservation et le traitement du bambou, et création de produits en bambou, par exemple des articles d'artisanat. Plus de 75 pour cent des ménages qui ont participé à ce projet ont indiqué avoir vu leurs revenus augmenter, et la majorité d'entre eux ont consacré l'argent gagné grâce au bambou à l'achat de nourriture et à l'éducation des enfants. En outre, 73,8 pour cent des agriculteurs ont déclaré avoir complètement abandonné la culture du tabac au profit de celle du bambou et d'autres activités locales économiquement viables dans le cadre du projet. Pour parvenir à substituer durablement la culture du bambou à la culture du tabac, plusieurs problèmes doivent être réglés, parmi lesquels le manque de terres et de marchés pour les produits à base de bambou, l'absence de politiques publiques axées sur la promotion de ce secteur et la chaîne de valeur peu développée du bambou ⁸⁷. Il importe par conséquent de définir des stratégies de diversification essentiellement fondées sur la demande du marché et de les promouvoir.
46. En Indonésie, de nombreux agriculteurs ont décidé de se diversifier par leurs propres moyens et de se consacrer à différentes cultures locales. Il est ressorti d'une étude récente qu'il était plus profitable pour les agriculteurs qui abandonnaient la culture du tabac de se tourner vers d'autres cultures locales courantes qu'ils connaissaient déjà, comme le maïs, la patate douce et les légumes, que de chercher de nouvelles cultures pour remplacer le tabac ⁸⁸.
47. Le Brésil a adopté une approche stratégique en faveur de la diversification des moyens de subsistance en lançant en 2005 un programme à cet effet dans les zones de culture du tabac. Ce programme a permis de soutenir la mise en œuvre de projets de diffusion des connaissances dans les zones rurales, de formation et de recherche visant à créer de nouvelles sources de revenus et à favoriser un développement rural durable grâce à la diversification. La fourniture en continu de services de conseil et d'information dans les zones rurales a

⁸⁴ S. von Eichborn et L. Norger (dir. de publication): *Alternative Livelihoods to Tobacco: Approaches and Experiences*, op. cit.

⁸⁵ J.K. Kibwage et coll.: «*Bamboo Production as an Alternative Crop and Livelihood Strategy for Tobacco Smallholder Farmers in South Nyanza, Kenya: Phase II*» (2013) (non disponible en français).

⁸⁶ P.O. Magati et coll.: «*A Cost-benefit Analysis of Substituting Bamboo for Tobacco: A Case Study of Smallholder Tobacco Farmers in South Nyanza, Kenya*» dans *Science Journal of Agricultural Research & Management* (2012) (non disponible en français).

⁸⁷ INBAR: «*Bamboo as an alternative to tobacco*» (2013) (non disponible en français).

⁸⁸ Banque mondiale: *The Economics of Tobacco Farming in Indonesia*, op. cit.

permis aux agriculteurs de se former aux techniques de gestion, de production, de transformation et de commercialisation nécessaires pour se diversifier et de ne plus se cantonner dans la culture du tabac. Dans le cadre du programme, les agriculteurs avaient également accès, d'une part, à un système de crédit à faible taux d'intérêt pour financer les coûts liés aux récoltes, aux machines, aux outils et aux infrastructures des exploitations et, d'autre part, à des mécanismes de vente directe, par exemple pour la fabrication des repas servis à la cantine des écoles publiques, repas dont au moins 30 pour cent des ingrédients étaient fournis par des exploitations agricoles familiales ⁸⁹. L'exemple du Brésil, qui, malgré une baisse importante du nombre d'agriculteurs qui cultivent le tabac, reste l'un des plus gros producteurs de tabac non manufacturé grâce à la hausse de la productivité favorisée par les investissements dans des techniques et procédés de production innovants ⁹⁰, montre combien il est important d'élaborer des stratégies efficaces de diversification.

48. Compte tenu de la diversité des contextes nationaux et de la nature multidimensionnelle des défis auxquels l'agriculture et d'autres secteurs ruraux doivent faire face dans de nombreux pays en développement, la promotion d'activités économiques destinées à remplacer la culture du tabac appelle l'élaboration de stratégies à long terme, en particulier dans les pays où les capitaux et le développement des compétences sont limités. Entre autres mesures ciblées nécessaires pour mener à bien ces processus, il faudra par exemple accroître les investissements publics dans le développement des chaînes d'approvisionnement des cultures autres que le tabac (par exemple au moyen du renforcement des infrastructures), sensibiliser les producteurs et leur donner les moyens de se tourner durablement vers d'autres cultures que le tabac, et améliorer l'accès aux services d'aide au développement des entreprises, à la technologie et aux marchés. En outre, les activités menées dans le but de développer des systèmes de marché qui renforcent les autres secteurs et leurs chaînes de valeur peuvent contribuer à favoriser la diversification des activités économiques dans les communautés vivant de la culture du tabac. L'amélioration de l'accès à divers services financiers tels que des prêts et des subventions en espèces pendant les périodes de transition ainsi que l'offre de programmes d'assurance visant à protéger les agriculteurs contre les risques liés à l'abandon de la culture du tabac pourraient aussi encourager la diversification ⁹¹. Peuvent également jouer un rôle important dans ce sens la mise en place de systèmes d'appui technique à la diversification innovants et plus efficaces ⁹², la fourniture d'un appui logistique et la promotion de la création de coopératives.
49. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales conformes à la stratégie intégrée nécessitent par conséquent une connaissance approfondie de la dynamique du marché du travail dans tous les secteurs économiques, et des spécificités respectives que présentent à cet égard l'économie rurale et l'économie urbaine, ainsi que l'économie informelle et l'économie formelle. Ces politiques doivent être clairement axées sur les besoins et les

⁸⁹ Secrétariat spécial du Brésil pour l'agriculture familiale et le développement agraire: *Economically viable alternatives to tobacco growing – Diversification Program Areas Tobacco Cultivation*, Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (New Delhi, 8-12 nov. 2016) (non disponible en français).

⁹⁰ S. Rossel: «[Bouncing back](#)», *op. cit.*

⁹¹ T. Hu et A.H. Lee, *op. cit.*; BIT: *Une stratégie intégrée de l'OIT visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac*, Consultation en Zambie: voir paragr. 21 à 24, Conseil d'administration, 334^e session, Genève, 25 octobre-8 novembre 2018, document [GB.334/POL/5](#).

⁹² N. Chandran: «[Why getting farmers to switch from tobacco crops is a struggle](#)», dans CNBC (10 janv. 2017) (non disponible en français).

possibilités et définir une stratégie globale de manière à promouvoir efficacement le travail décent dans l'économie rurale.

***Promouvoir un cadre d'action propice au travail décent
dans les communautés vivant de la culture du tabac***

50. Comme indiqué dans le projet de stratégie intégrée, il est essentiel d'améliorer le cadre d'action et d'adopter de nouvelles politiques en vue de promouvoir le travail décent dans les régions tabacoles, en tenant compte des stratégies menées par les pays en matière d'emploi et de développement rural. Cela suppose de travailler avec les pays producteurs de tabac en vue d'élaborer des plans nationaux en faveur de l'emploi dans lesquels l'accent serait clairement mis sur la base de données factuelles à construire pour favoriser les stratégies de diversification économique et les mesures susceptibles de renforcer la productivité de la main-d'œuvre et des entreprises tout en améliorant les conditions de travail, y compris dans le domaine de la SST et dans celui des salaires ⁹³.
51. Des politiques actives du marché du travail, visant notamment à promouvoir la formation et le développement des compétences tout au long de la vie, un environnement favorable aux entreprises durables et l'accès à divers services publics et privés contribueront de manière essentielle à la promotion du travail décent dans les communautés vivant de la culture du tabac et à la transition vers d'autres moyens de subsistance. Il importe de recenser les industries et les secteurs porteurs de croissance ainsi que les types de compétences nécessaires pour y travailler afin d'élaborer des stratégies nationales et sectorielles de développement à même de favoriser un processus inclusif de transformation structurelle. Pour être couronné de succès, ce processus devra s'accompagner d'investissements dans les capacités individuelles et institutionnelles ainsi que dans la création d'emplois décents et durables. Dans ce contexte, il sera essentiel de veiller à la cohérence et à la coordination des politiques adoptées aux différents niveaux pour garantir le juste équilibre entre les actions portant sur l'offre et celles portant sur la demande. Pour ce faire, il faudra également établir des liens avec les autres domaines d'action pertinents, tels que la SST, la protection sociale et l'éducation ⁹⁴.
52. Les plans et les objectifs par pays en matière de politiques et d'investissements dans le domaine de la culture et du commerce du tabac et, plus largement, dans le secteur agricole, y compris aux fins de diversification, pourraient être définis d'après les priorités nationales énoncées dans les stratégies et cadres nationaux de développement, ainsi que par les pays eux-mêmes. C'est sur la base de ces priorités nationales que peuvent être déterminés des moyens efficaces de remédier durablement aux déficits de travail décent dans un pays donné. A cet égard, il faut que la promotion du travail décent dans les communautés vivant de la culture du tabac se voie accorder une place plus importante dans les cadres nationaux tels que les programmes de réduction de la pauvreté, les cadres de coopération des Nations Unies, les plans d'action nationaux contre le travail des enfants et le travail forcé et pour l'emploi des jeunes, ainsi que les plans d'action nationaux sur les entreprises et les droits de l'homme, conformément à la Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les entreprises multinationales) ⁹⁵.
53. Les programmes d'action nationaux contribueront également à la cohérence des politiques, des budgets et des programmes, laquelle sera indispensable pour éviter tout conflit potentiel

⁹³ Document [GB.332/POL/5](#).

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

entre les objectifs et les cibles fixés au niveau national. Il faudra en outre assurer un financement suffisant pour atteindre lesdits objectifs et cibles, et utiliser toutes les sources de financement, nationales et internationales, publiques et privées, dans ce but, ce que garantira la cohérence des cadres nationaux de développement, des stratégies sectorielles et des politiques et plans nationaux pour l'emploi.

54. La mise en place d'un cadre d'action propice ne sera possible que si l'ensemble des pouvoirs publics se mobilisent et veillent à assurer la cohérence des politiques nationales et une étroite coordination interministérielle, par exemple entre les ministères du travail, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'éducation, ainsi qu'entre les autorités nationales et locales.

Renforcer le dialogue social

55. Un dialogue social efficace est essentiel à la mise en œuvre de la stratégie. Il jouera un rôle clé dans l'instauration d'un cadre d'action propice à la promotion du travail décent dans le secteur du tabac, en particulier dans les domaines essentiels que sont les salaires et les conditions de travail. Il sera également d'une importance capitale pour l'élaboration de politiques visant à promouvoir le travail décent dans l'économie rurale, y compris des stratégies de diversification, ainsi que pour l'adoption de mesures permettant de faire face efficacement aux éventuelles conséquences économiques et sociales à long terme de ces politiques.
56. Le renforcement du dialogue social et des institutions qui le sous-tendent, qui constitue l'un des trois piliers de la stratégie, nécessiterait notamment: de renforcer les capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que des ministères du travail et des autres ministères compétents afin qu'ils puissent engager et promouvoir le dialogue social sur les principaux déficits de travail décent dans le secteur; de renforcer les capacités des organisations d'employeurs et des syndicats de sorte qu'ils puissent gagner des adhérents et représenter et défendre efficacement leurs membres; de promouvoir la création et le développement de coopératives et d'autres organisations d'agriculteurs en créant un cadre juridique et un cadre de gouvernance propices, et de leur donner les moyens de fonctionner efficacement; et de dispenser aux agriculteurs des formations sur des questions économiques et sociales de nature technique.
57. En outre, il est particulièrement important d'appuyer les mesures gouvernementales visant à encourager et à promouvoir la reconnaissance effective du droit de négociation collective et le recours aux procédures de négociation volontaire entre les organisations d'employeurs et de travailleurs ⁹⁶. Les activités menées à cette fin devraient comprendre des campagnes d'information sur l'importance des droits d'organisation et de négociation collective et sur les droits au travail en général, et des mesures favorisant la participation des organisations de travailleurs ruraux à l'élaboration des politiques et lois pertinentes.
58. Le secteur privé a un rôle important à jouer dans la promotion du travail décent dans le secteur du tabac ainsi que dans l'économie rurale en général. La promotion de systèmes reposant sur les principes de conduite responsable des entreprises et de diligence raisonnable dans le secteur du tabac et dans l'économie rurale en général, conformément à la Déclaration sur les entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, devrait par conséquent faire partie intégrante de la stratégie. Des entreprises multinationales de premier plan ont démontré leur attachement à ces principes en prenant des mesures pour les appliquer dans leurs chaînes

⁹⁶ Document [GB.332/POL/5](#).

d'approvisionnement et dans leurs activités. Par exemple, elles sont nombreuses à avoir élaboré des codes volontaires sur les pratiques professionnelles dans le domaine agricole et des programmes ciblés conformes aux normes internationales du travail afin de promouvoir le travail décent dans les exploitations agricoles auprès desquelles elles se fournissent en matières premières, en mettant particulièrement l'accent sur l'élimination du travail des enfants ⁹⁷. En outre, les principaux fabricants et fournisseurs prennent part à des initiatives sectorielles – par exemple le «Sustainable Tobacco Programme» (programme «tabac durable») – dont le but est d'aligner les pratiques sur les normes internationales du travail et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ⁹⁸. Des entreprises productrices de tabac ont en outre contribué, au moyen d'activités de diffusion des connaissances, à renforcer la capacité des agriculteurs de diversifier leurs cultures et d'améliorer leur situation économique et leur sécurité alimentaire ⁹⁹. Certaines ont également établi de leur propre chef des rapports d'information concernant des dispositifs existants tels que l'Initiative mondiale sur les rapports de performance ¹⁰⁰. Des progrès importants ont certes été accomplis s'agissant de la participation du secteur privé, mais on est encore loin d'exploiter pleinement le rôle que ce secteur peut jouer dans l'élimination des déficits de travail décent, notamment en respectant rigoureusement le principe de diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement. Les initiatives privées de contrôle de la conformité peuvent concourir à l'efficacité et à l'efficience des systèmes publics de gouvernance, mais elles ne peuvent pas se substituer à eux.

Conclusion

59. La stratégie examinée par le Conseil d'administration en mars 2018 s'appuie sur le mandat de l'OIT et suit l'approche intégrée de l'Agenda du travail décent telle qu'elle est décrite dans la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, 2008. Elle s'appuie également sur les conclusions et les résolutions de la Réunion tripartite sur l'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac, tenue en février 2003. Ayant pour objet la promotion du travail décent dans les communautés productrices de tabac, la stratégie traite des multiples facettes du travail décent et accorde une attention particulière aux droits fondamentaux consacrés dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, 1998, et à la transition vers d'autres moyens de subsistance, tout en tenant compte des obligations des 176 Etats Membres de l'OIT parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Elle marque donc l'abandon de l'approche fondée sur des projets, qui jusqu'à présent était essentiellement axée sur l'élimination du travail des enfants dans la culture du tabac, au profit d'une approche intégrée du développement économique qui encourage l'adoption de politiques favorables à la diversification et au développement d'une production agricole à plus forte valeur ajoutée et d'activités rurales non agricoles pourvoyeuses de travail décent pour les populations rurales. Cette évolution cadre avec les conclusions du rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail,

⁹⁷ Par exemple, Philip Morris International: «[Agricultural labor practices code: Principles and measurable standards](#)» (2011); Japan Tobacco International: «[Agricultural Labor Practices 2017](#)» (2017) (non disponible en français).

⁹⁸ J. Buchanan: «[Tobacco Companies Commit to Protect Child Workers Worldwide](#)» dans Human Rights Watch, 15 nov. 2017; British American Tobacco: «[Sustainable Tobacco Programme](#)» (2016); Imperial Brands: «[The Sustainable Tobacco Programme](#)» (2016) (non disponible en français).

⁹⁹ British American Tobacco: *Transforming Tobacco – Sustainability Report 2018* (2018) (non disponible en français).

¹⁰⁰ Par exemple, Imperial Brands: «[Global Reporting Initiative \(GRI\) Content Index](#)» (2018) (non disponible en français).

dont il ressort que l'investissement dans la promotion du travail décent et durable au sein de l'économie rurale doit être une priorité ¹⁰¹.

60. La mise en œuvre de la stratégie nécessitera une mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics afin que la cohérence et la coordination des politiques adoptées à différents niveaux soient assurées. Elle requerra également le soutien des partenaires sociaux, qui doivent participer activement aux discussions sur les questions relatives à l'emploi et au travail qui se posent dans leur pays, y contribuer utilement et élaborer des solutions efficaces. Les gouvernements doivent veiller à ce que les programmes nationaux contribuent à la cohérence des politiques, des budgets et des programmes et à ce que toutes les sources de financement soient mises à profit pour favoriser la réalisation des objectifs fixés. Il importe également qu'ils encouragent les partenariats au niveau des pays et qu'ils assurent la cohérence des interventions des donateurs et des organismes techniques en coordonnant l'action de la communauté internationale sur la base de leurs cadres nationaux de développement.
61. L'OIT aidera les mandants tripartites à mettre en œuvre cette stratégie au moyen d'une approche intégrée passant par les programmes par pays de promotion du travail décent, tandis que les programmes nationaux pour l'emploi serviront de cadre à l'amélioration des conditions de travail et de la productivité dans l'agriculture et dans l'économie rurale en général. L'OIT renforcera également les partenariats avec les principaux partenaires actifs dans le domaine de l'économie rurale, parmi lesquels la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement.

¹⁰¹ BIT: *Travailler pour bâtir un avenir meilleur: Commission mondiale sur l'avenir du travail* (Genève, 2019).